SÉANCE DU MARDI 7 AVRIL 2015

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le mardi 7 avril 2015 à 19h30, à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Luc Bélisle, Marcel Dubé et Jérôme St-Louis.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent, monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2015-04-01 **ORDRE DU JOUR**

Ordre du

jour Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle

Appuyé par le conseiller Marcel Dubé

Et résolu à l'unanimité d’adopter l’ordre du jour suivant :

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 mars 2015
4. Liste des chèques au 31 mars 2015
5. Abolition du fonds de soutien aux territoires en difficulté
6. La Route des Belles-Histoires
7. Grand Défi Pierre-Lavoie
8. Parc linéaire – Participation financière 2015
9. Caci – Subvention 2015
10. Projet de publication de l’offre récréotouristique et culturelle dans la Vallée de la Rouge
11. Correspondances et informations
12. Divers

13) Levée de la séance.

Adoptée

2015-04-02 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2015**

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis

Appuyé par le conseiller Luc Bélisle

Et résolu à l’unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 2 mars 2015 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2015-04-03 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 MARS 2015**

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle

Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis

Et résolu à l’unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du vendredi 20 mars 2015 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2015-04-04 **ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DE MARS 2015**

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis

Appuyé par le conseiller Luc Bélisle

Et résolu à l’unanimité :

D’adopter le registre des chèques du mois de mars 2015 soit :

* le registre des chèques général, portant les numéros C1500105 à C1500144, totalisant 107 607.38$ et portant sur la période du 1er mars au 31 mars 2015;
* le registre des chèques salaires, portant les numéros P1500059 à P1500065 (élus), totalisant 3 806.46$ et les numéros P1500056 à P1500058 et P1500066 à P1500079 (employés) totalisant 6 841.88$ et portant sur la période du 1er mars au 31 mars 2015.

Adoptée

2015-04-05 **ABOLITION DU FONDS DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES EN DIFFICULTÉ**

CONSIDÉRANT QUE l’annonce de l’abolition du Fonds de soutien aux territoires en difficulté inquiète les municipalités de la MRC d’Antoine-Labelle, puisque la revitalisation passe par plusieurs actions dans une perspective à long terme et que plusieurs municipalités sont encore parmi les municipalités dévitalisées du Québec;

CONSIDÉRANT QU’ un nouveau fonds d’aide régional est prévu, mais comme la majorité des annonces, ce fonds risque d’être amputé de plusieurs milliers de dollars;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau fonds régional annoncé sur un grand territoire comme la MRC d’Antoine-Labelle risque d’avoir moins d’impacts spécifiques sur les municipalités puisque les distances sont très importantes ce qui risque d’en réduire l’efficacité;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont entrepris des démarches avec un comité de développement économique justement pour revitaliser les municipalités et développer de nouvelles idées dans une perspective de dynamisation du milieu, mais que présentement aucun fonds n’est disponible;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé

Appuyé par le conseiller Luc Bélisle

Et résolu à l’unanimité :

De demander au gouvernement du Québec de réserver un fonds spécifique pour les municipalités dévitalisées et que ce fonds soit à la hauteur des besoins de celles-ci pour les aider à sortir de leur dévitalisation et de prendre en considération la réalité des petites municipalités, compte tenu particulièrement du fait que les responsabilités financières ne cessent d’accroitre.

De demander au gouvernement que ce fonds soit versé directement aux municipalités dévitalisées.

Adoptée

2015-04-06 **LA ROUTE DES BELLES-HISTOIRES**

ATTENDU QUE Plan directeur de développement touristique des Laurentides reconnaît le besoin de créer des routes et circuits touristiques afin de faciliter la circulation des clientèles touristiques de même que la découverte du territoire et de contribuer à l’allongement de la durée de séjour des visiteurs;

ATTENDU QUE Plan d’action ACCORD du créneau tourisme villégiature quatre saisons à l’international reconnaît la pertinence du développement de routes et circuits touristiques dans la région des Laurentides;

ATTENDU QUE le projet a été déposé et le tracé accepté dans le cadre de la politique de signalisation des routes et circuits touristiques du gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE Tourisme Laurentides reconnaît cette route touristique comme étant l’une des trois routes touristiques à signaliser sur son territoire;

ATTENDU QUE la route traverse le territoire de Lac-Saguay

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle

Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis

Et résolu à l’unanimité :

Que la municipalité de Lac-Saguay accepte que les panneaux de signalisation touristique soient installés sur son territoire par le ministère de Transports du Québec (MTQ), sur le tracé autorisé de la Route des Belles-Histoires;

Que la municipalité s’engage à préserver le paysage le long du corridor routier.

Adoptée

2015-04-07 **GRAND DÉFI PIERRE-LAVOIE**

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé

Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis

Et résolu à l’unanimité :

D’accorder la somme de 100$ à SAS Canada dans le cadre du Grand Défi Pierre-Lavoie. Une somme de 10 000$ sera accordée aux écoles du Méandre de Rivière-Rouge et St-Rosaire de Nominingue pour l’acquisition d’équipements sportifs, et ce, par l’équipe de SAS Canada.

Adoptée

2015-04-08 **PARC LINÉAIRE – PARTICIPATION FINANCIÈRE 2015**

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle

Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis

Et résolu à l’unanimité :

D’accorder un montant de 3000$ à la Corporation du Petit train du Nord pour les travaux 2015 sur le Parc linéaire. Ces travaux consistants au profilage de fossés et d’aménagement de ponceaux.

Adoptée

2015-04-09 **CACI – SUBVENTION 2015**

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé

Appuyé par le conseiller Luc Bélisle

Et résolu à l’unanimité :

D’accorder un appui financier de 400 $, pour l’année 2015, au Centre d’accès internet communautaire de Lac-Saguay, et ce, afin de couvrir les frais tel que bancaire, enregistrement au Registraire des entreprises. De plus, cette somme servira à couvrir le remplacement d’un ordinateur.

Adoptée

2015-04-10 **PROJET DE PUBLICATION DE L’OFFRE RÉCRÉOTOURISTIQUE ET CULTURELLE DANS LA VALLÉE DE LA ROUGE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la municipalité de Lac-Saguay est d’avis que chacune des municipalités de la Vallée de la Rouge aurait avantage à diffuser plus largement ses activités récréotouristiques et culturelles;

CONSIDÉRANT QU’ un événement se déroulant dans une municipalité se veut un atout pour la qualité de vie, l’offre de divertissement et le développement économique de l’ensemble des municipalités de la région;

CONSIDÉRANT QUE les sites internet de chaque municipalité représentent des moyens de diffusion de l’information, et ce, à faible coût;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle

Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis

Et résolu à l’unanimité :

D’inviter chacune des municipalités de la Vallée de la Rouge à insérer sur leur site Internet, un onglet annonçant les activités récréotouristiques et culturelles de chacune des municipalités participantes;

D’autoriser la direction générale à discuter des modalités pertinentes à la réalisation de ce projet avec les municipalités de la région.

Adoptée

**CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

**DIVERS**

2015-04-11 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé

Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis

Et résolu à l’unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée. Il est 20h20.

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse Richard Gagnon, directeur général

# **CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE**

Je soussignée Richard Gagnon, directeur général certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l’ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes de la résolution 2015-04-04.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Francine Asselin-Bélisle, mairesse